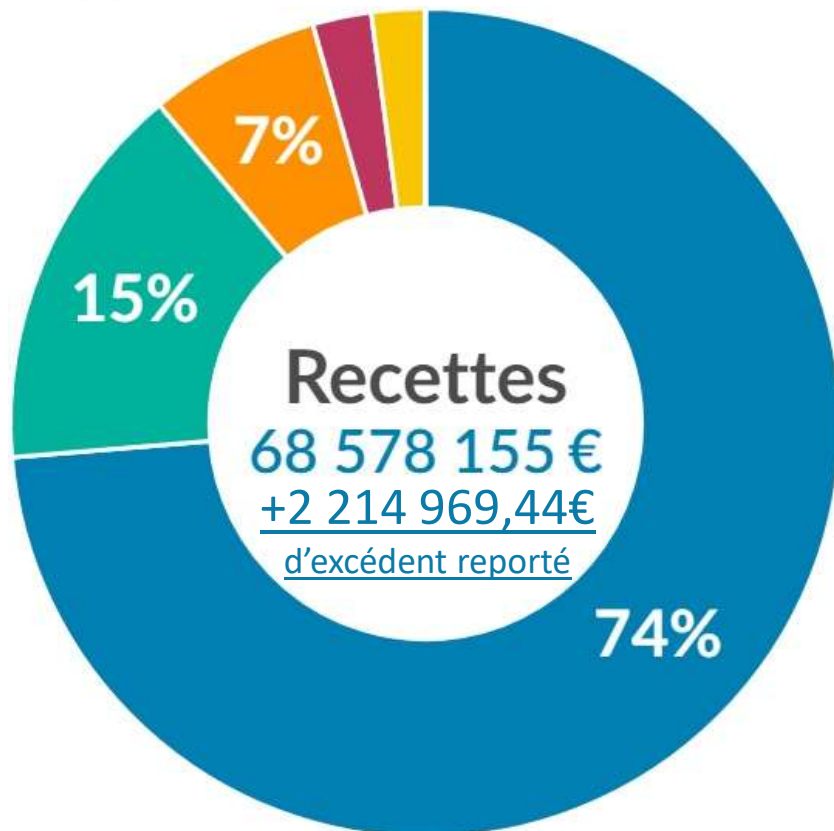


VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

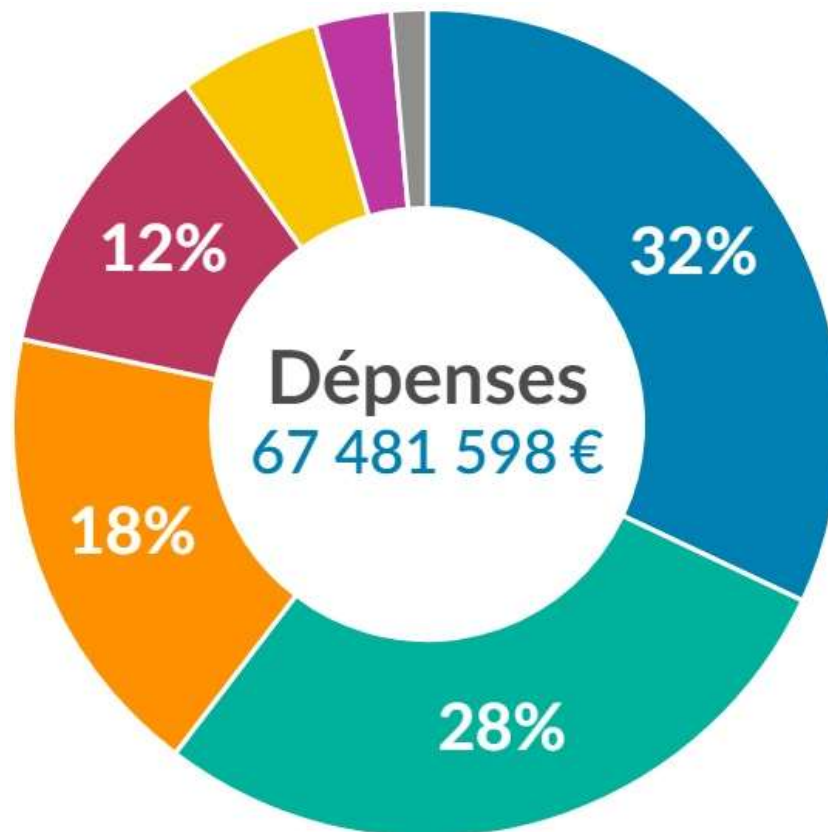


**Conseil communautaire
du 24 juin 2024**

Fonctionnement

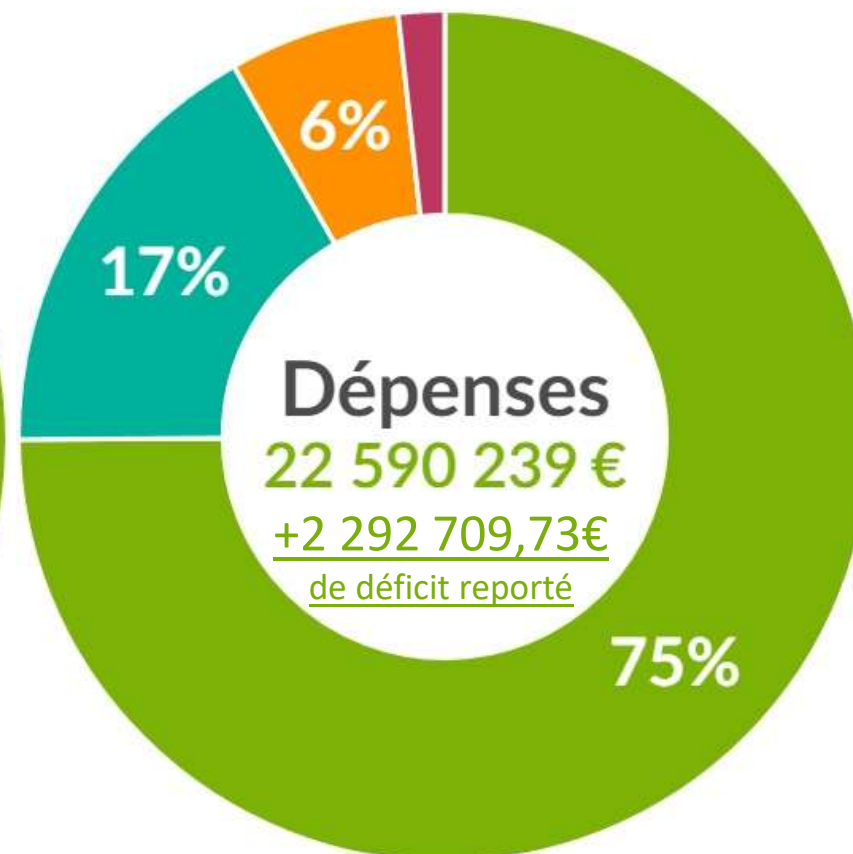
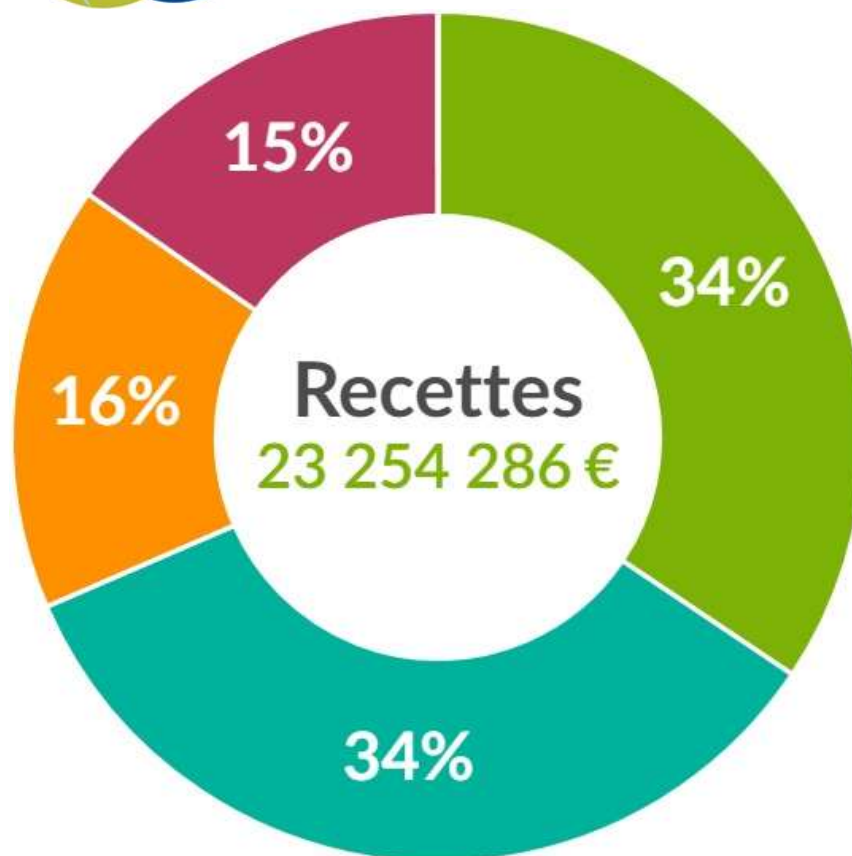


■ Impôts et taxes : 50 534 685 €	■ Autres recettes réelles : 1 567 520 €
■ Dotations et participations : 10 444 867 €	■ Recettes d'ordre : 1 415 345 €
■ Produits des services : 4 592 948 €	■ Produits des cessions : 22 790 €



■ Charges de personnel : 21 593 637 €	■ Charges gestion courante : 7 999 655 €
■ Atténuation de produits : 19 161 514 €	■ Dépenses d'ordre : 3 715 399 €
■ Charges générales : 12 068 305 €	■ Autres dépenses réelles : 1 993 397 €
	■ Interêts d'emprunts : 949 691 €

Investissement



Emprunt :
8 000 000 €

Excédents de fonct capitalisés :
3 560 000 €

Dépenses d'équipement :
16 917 126 €

Dépenses d'ordre :
1 465 587 €

Dotations et subventions :
7 927 291 €

Autres recettes réelles :
1 354 €

Remboursement du capital :
3 813 071 €

Autres dépenses réelles :
394 455 €

Recettes d'ordre :
3 765 641 €

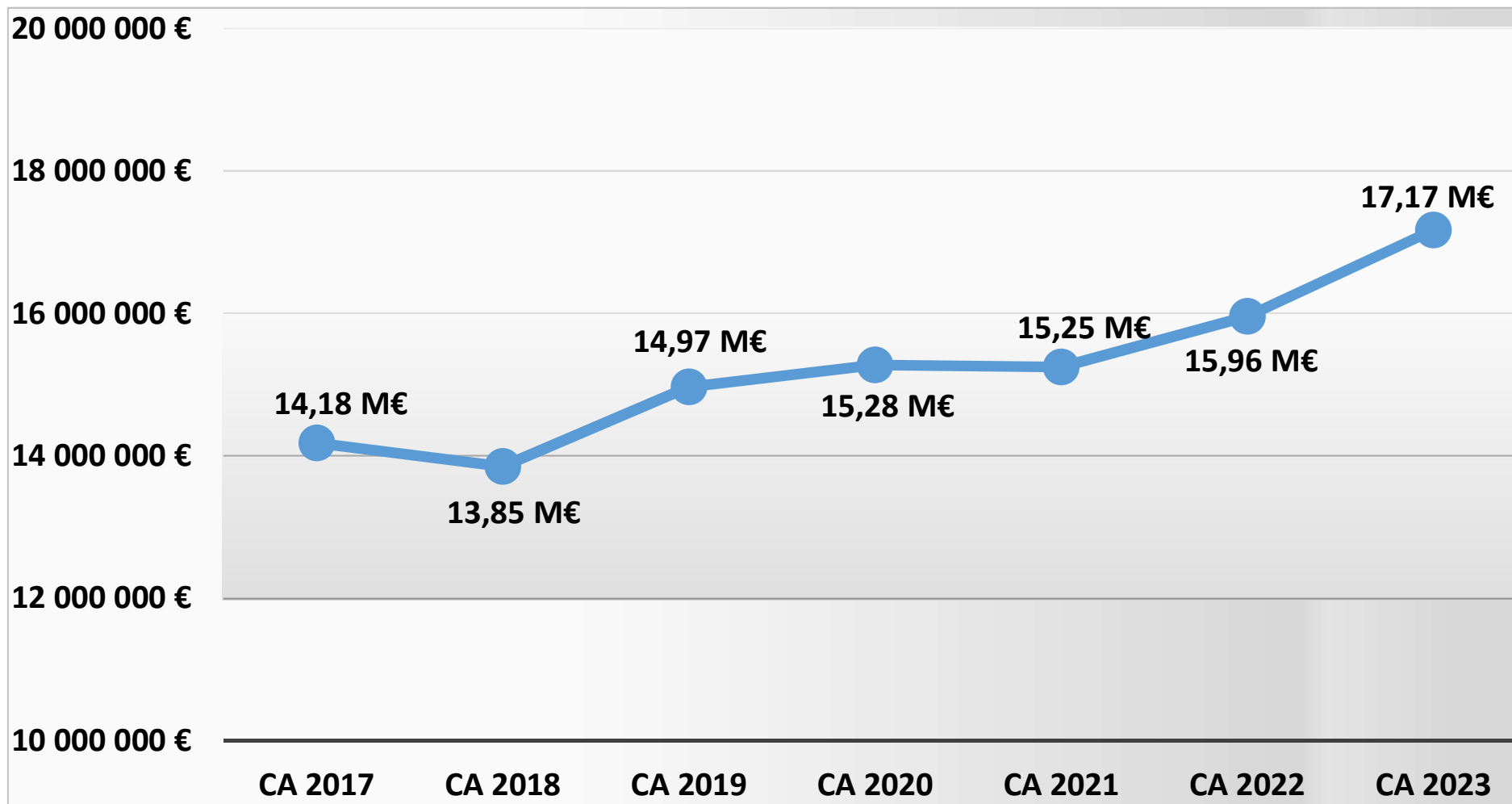
Evolution des recettes réelles de fonctionnement

	CA 2022	CA 2023
Atténuation de charges	76 265,51 €	71 991,69 €
Produits des services	4 324 670,32 €	4 592 948,86 €
Impôts et taxes	48 303 385,88 €	50 534 685,72 €
Dotations et participations	10 340 626,77 €	10 444 867,13 €
Autres produits de gestion courante	94 207,17 €	795 526,13 €
Produits exceptionnels	182 746,57 €	22 790,00 €
Reprises amort., dépréciations, provisions	0,00 €	700 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	63 321 902,22 €	67 162 809,53 €

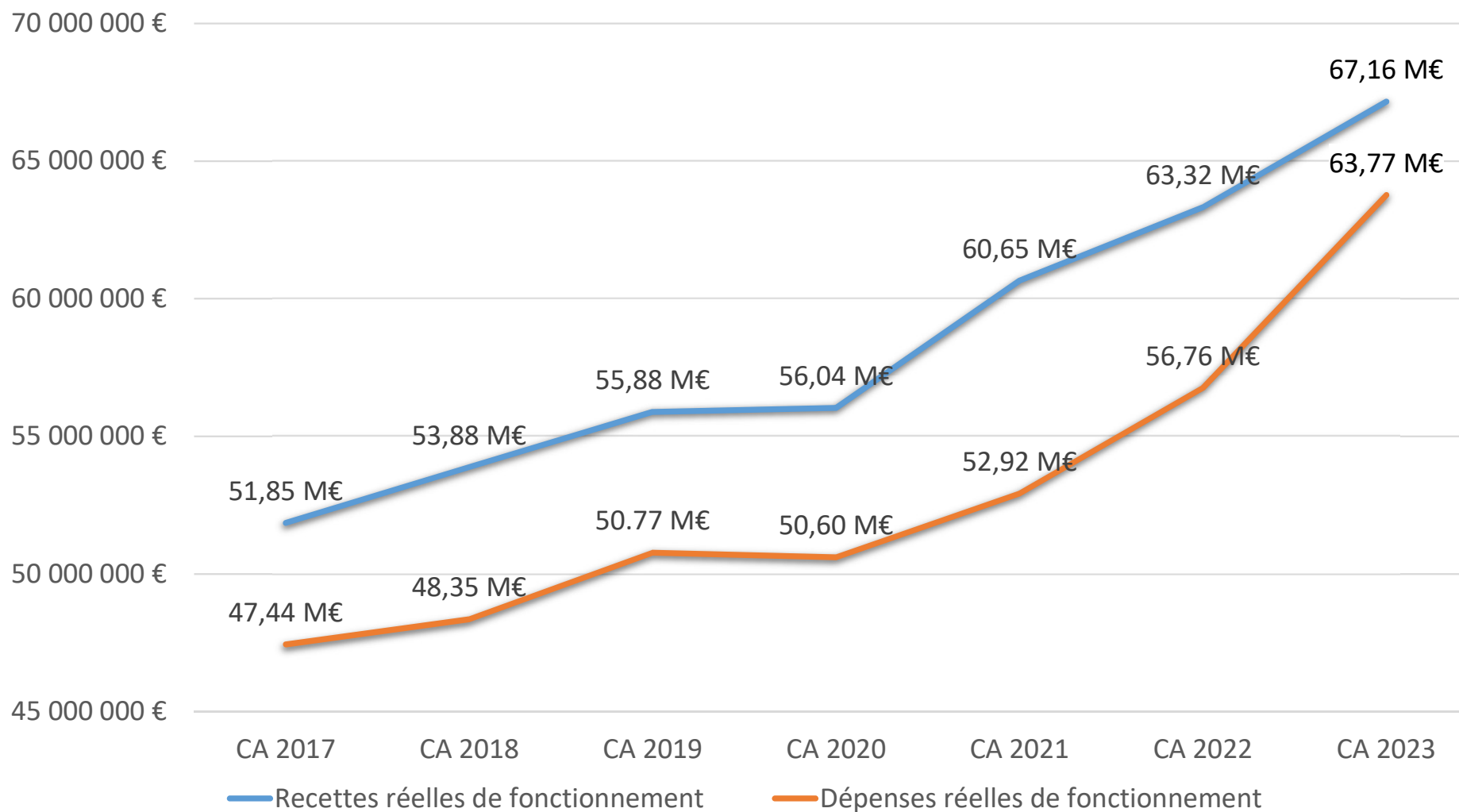
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

	CA 2022	CA 2023
Charges à caractère général	10 836 666,16 €	12 068 305,72 €
Charges de personnel	20 197 701,15 €	21 593 637,87 €
Atténuation de produits	19 022 325,46 €	19 161 514,00 €
Autres charges de gestion courante	5 558 360,77 €	7 999 655,41 € dont 2M€ versés au BA Med
Charges financières	523 819,04 €	949 691,99 €
Charges exceptionnelles	170 818,67 €	71 355,65 €
Dotations aux provisions	450 000,00 €	1 922 038,39 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	56 759 691,25 €	63 766 199,03 €

Evolution des charges nettes de personnel

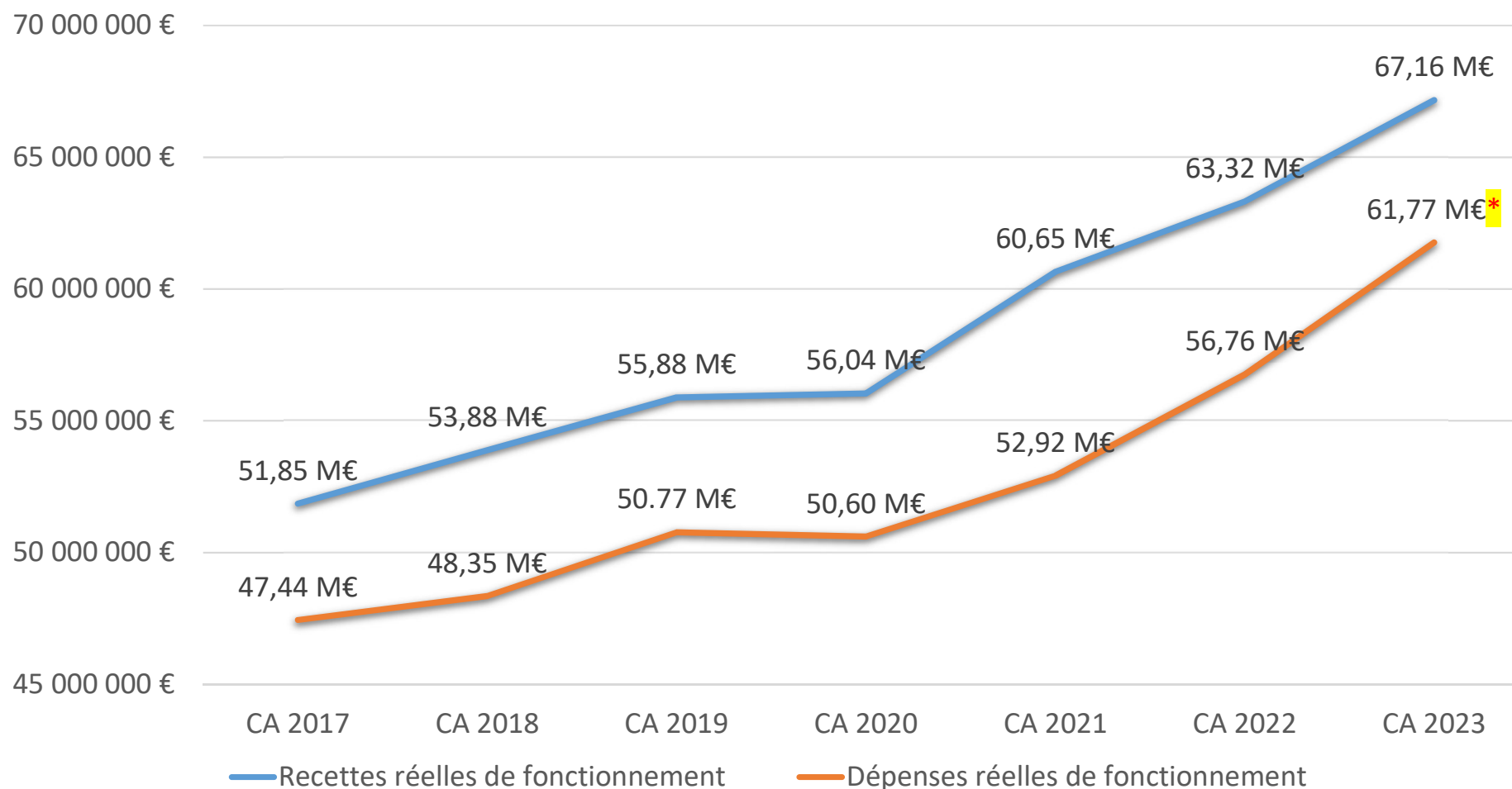


Evolution des dépenses et recettes réelles

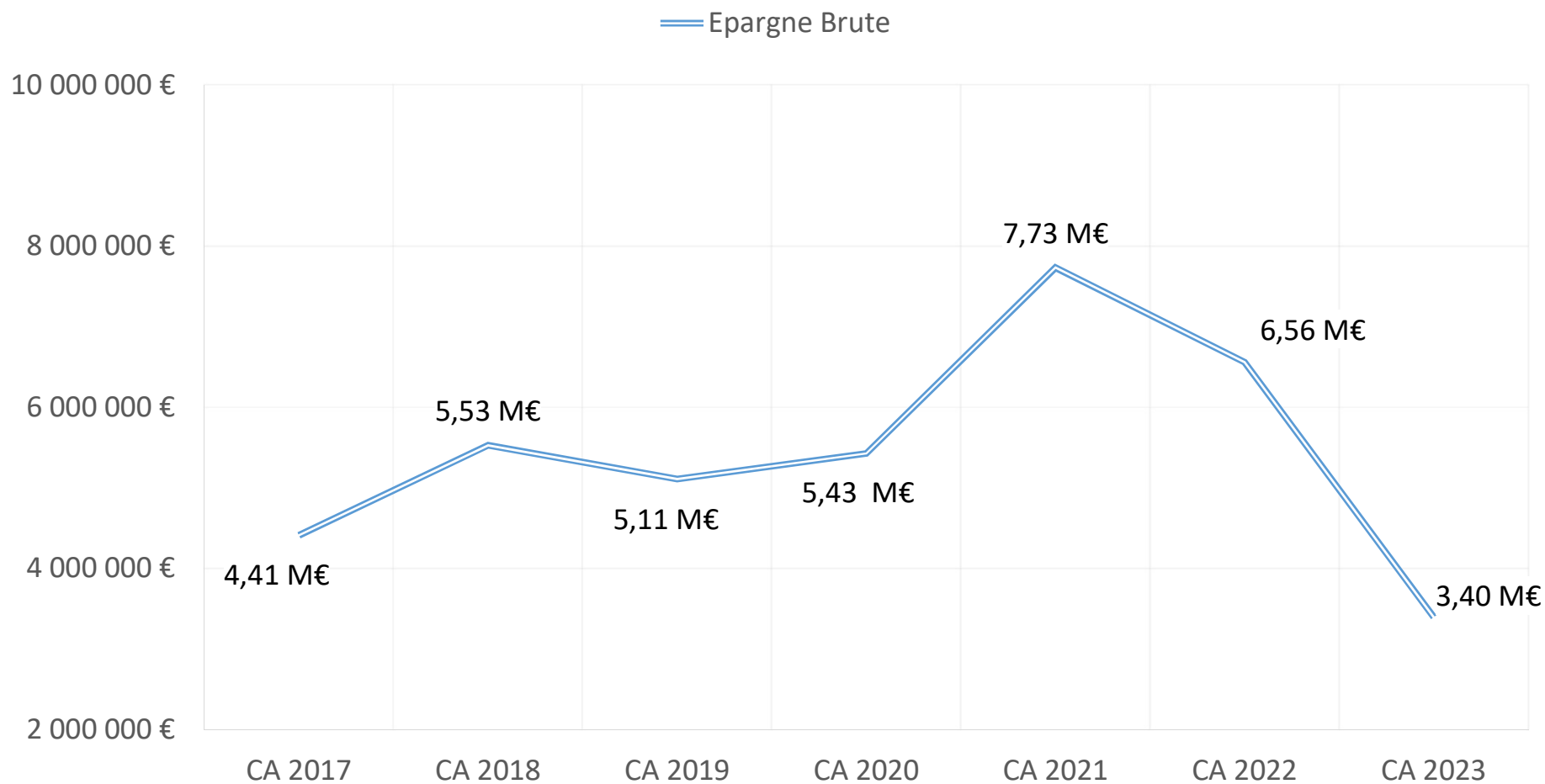


Evolution des dépenses et recettes réelles

***retraité des 2M€ versés au BA de la Méditerranéenne**

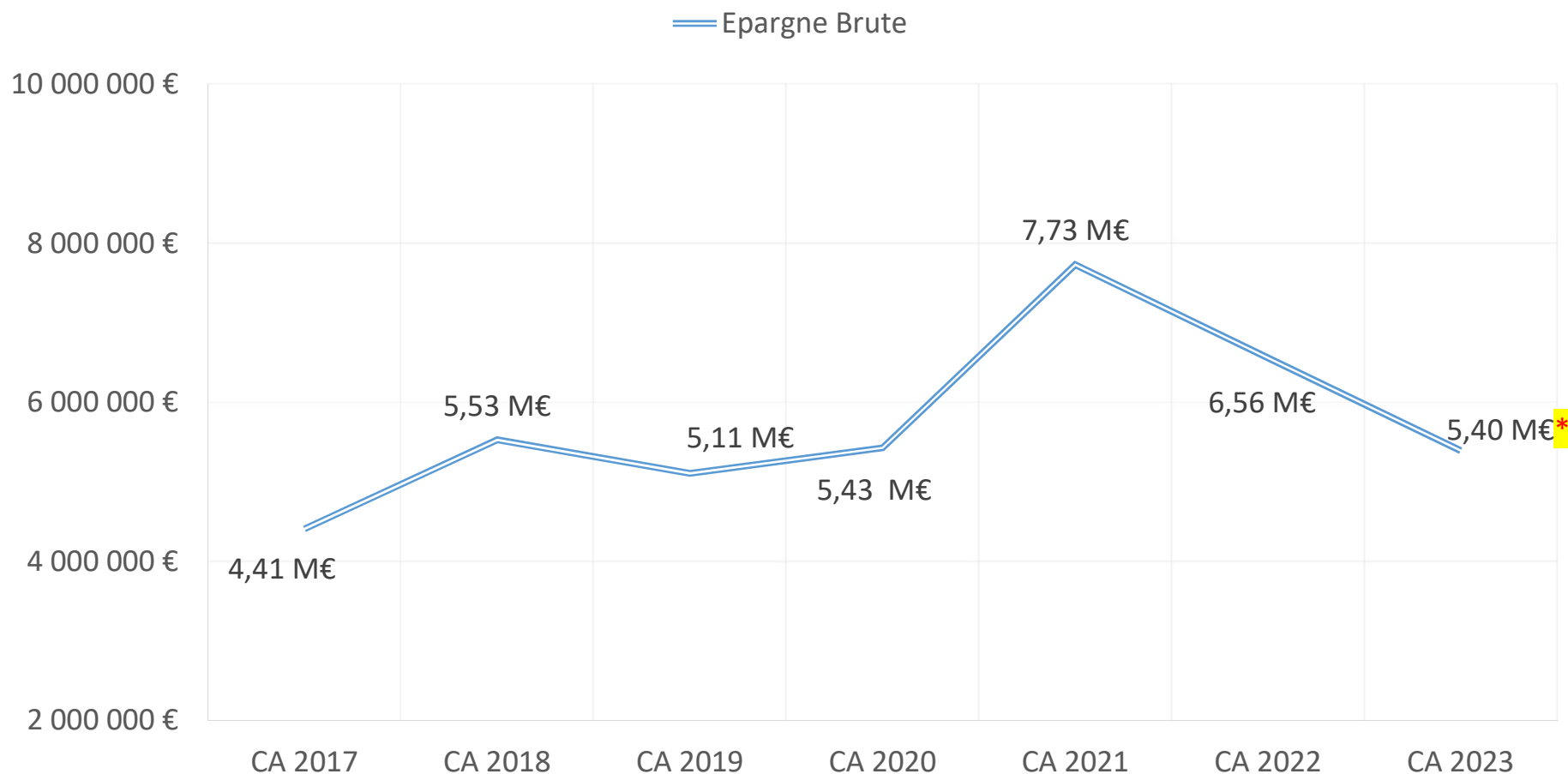


Evolution de l'Épargne Brute



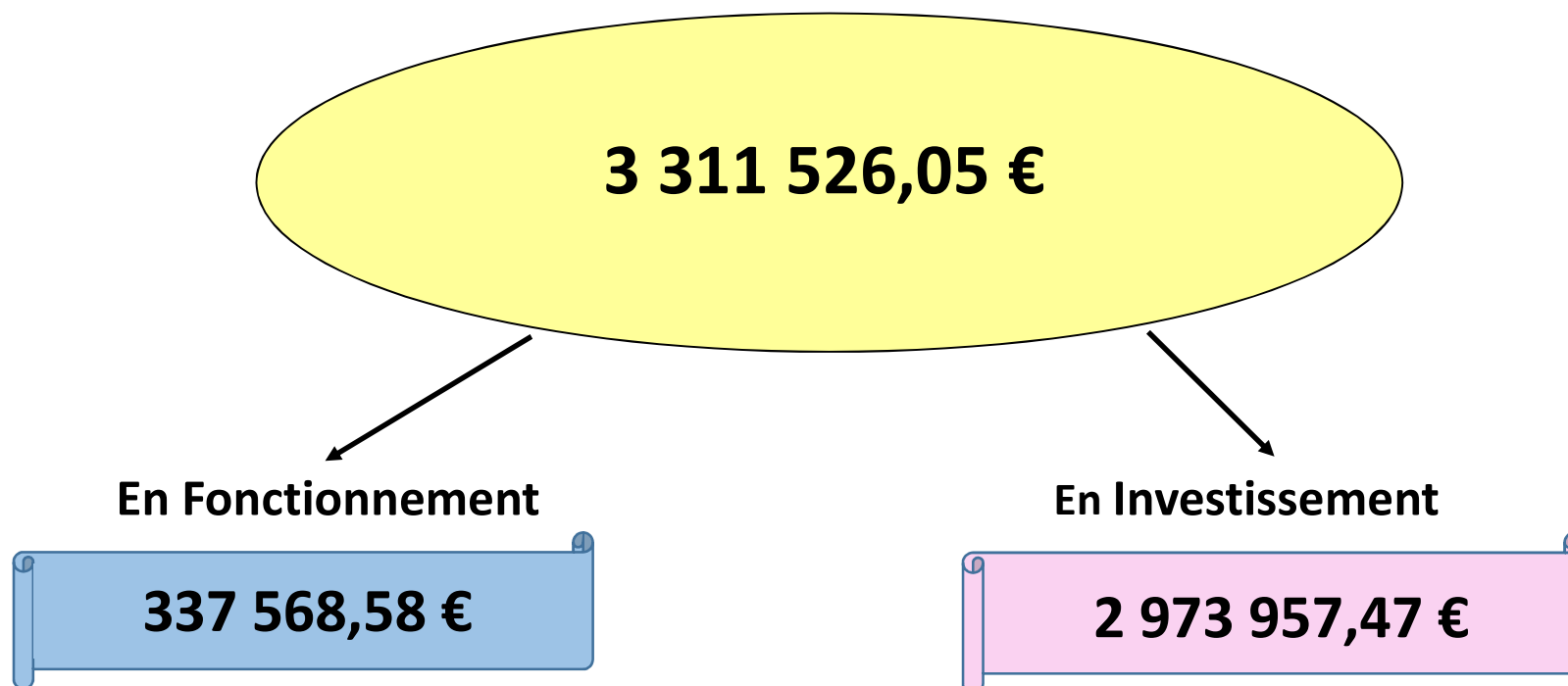
Evolution de l'Épargne Brute

*retraité des 2M€ versés au BA de la Méditerranéenne

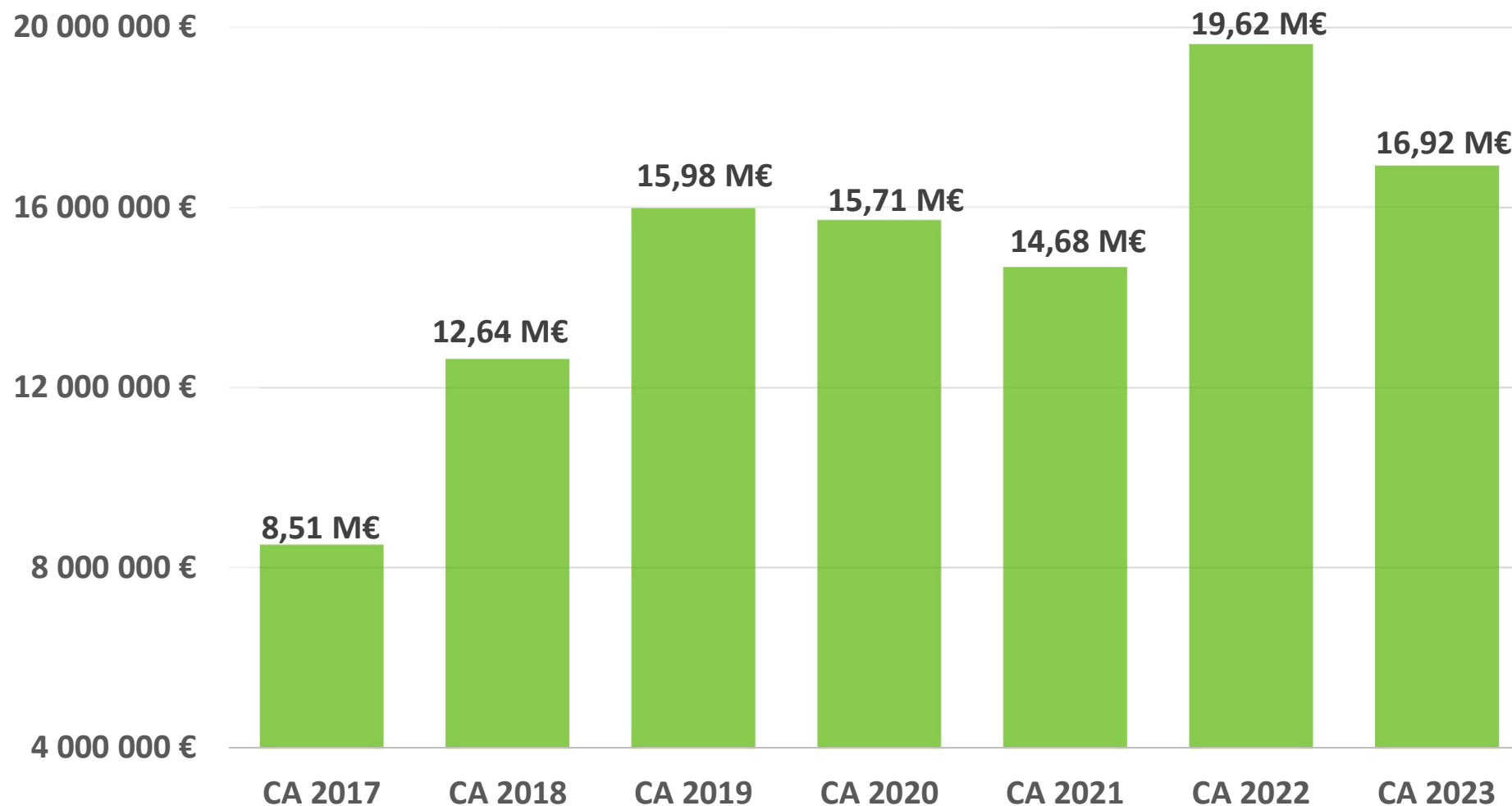


Résultats du Compte Administratif 2023

(Reprise effectuée au BS 2024)



Evolution des dépenses d'équipement

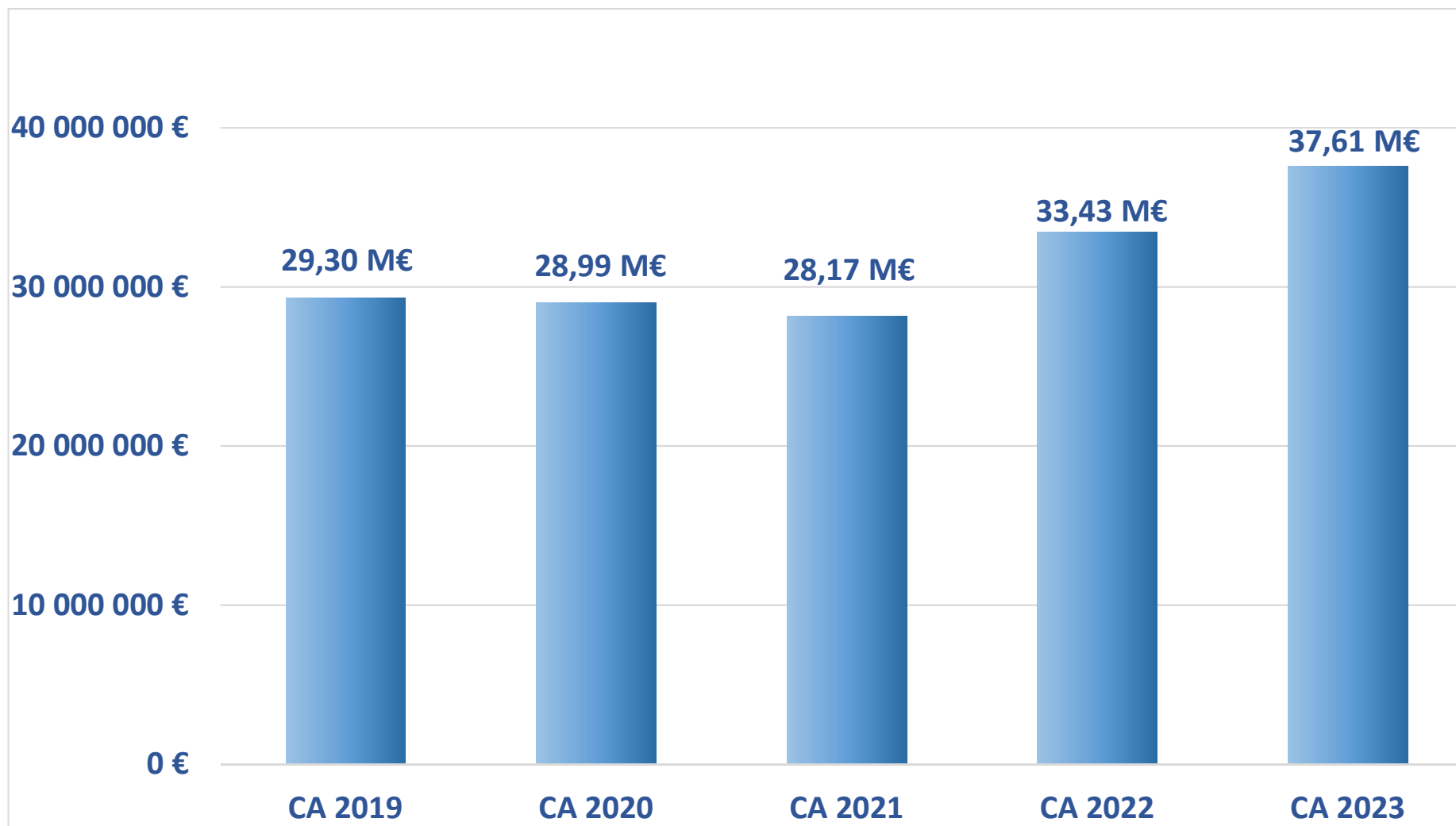


Les chiffres de 2023 à retenir...

16,92 M€ de dépenses d'équipement et 6,05 M€ de subventions, dont :

- ✓ Compétence « Habitat » : 3,81 M€ de fonds de concours versés dont 1,86 M€ pour le compte de l'Etat, 43 918,06 € de la Région 1,90 M€ de la CAHM et 3,05 M€ de recettes perçues
- ✓ 2,1 M€ pour les travaux des PAEHM
- ✓ 1,5 M€ pour le Parc du Château Laurens
- ✓ 1,4 M€ pour le Château Laurens et 352 185 € de subventions perçues
- ✓ 1,18 M€ pour la restauration du Bâtiment Grand Clavelet (Bagnas) et 316 130 € de subventions perçues
- ✓ 923 673 € pour le Réseau Cyclable
- ✓ 797 120 € pour la construction de la Chaufferie Bois au Centre Aquatique d'Agde et 491 606 € de subventions perçues
- ✓ 510 000 € pour la suppression du passage à niveau à Agde
- ✓ 584 849 € Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)
- ✓ 303 590 € Centre Aquatique Ô Pézenas et 1 078 883 € de subventions perçues

Evolution de l'encours de dette



Zoom sur la dette au 31/12/2023

Emprunt de 8 M€ mobilisé en 2023 (sur 11 M€ contracté)

Encours de la dette du budget principal
au 31 /12 /2023 : 37 612 941 €

Capacité de désendettement à 6 ans et 11 mois
et durée de vie résiduelle de 12 ans et 1 mois

71 % de l'encours indexé sur stratégies taux fixe
(29 % taux variables)

100 % de l'encours est classé en catégorie 1A de la Charte Gissler

Les chiffres de 2023 à retenir...

1 182 900 € de dépenses d'équipement :

- ✓ 473 037 € pour les projets de digues pour la protection contre les inondations de Bessan, Pézenas, Portiragnes, ainsi que la réalisation de travaux pour traiter les désordres urgents sur les digues de Florensac et Cazouls d'Hérault
- ✓ 362 902 € d'acquisition et de renouvellement de matériel et véhicules
- ✓ 108 576 € pour la protection du Grau d'Agde avec la préparation de la deuxième phase du dispositif innovant PEGASE, pour la côte ouest de Vias avec les procédures réglementaires dont l'enquête publique pour l'atténuateur expérimental S-Able

Les chiffres de 2023 à retenir...

517 848 € d'acquisitions, de travaux d'aménagement et d'études sur les parcs d'activités, dont :

- ✓ 31 365 € PAE La Méditerranéenne à Agde
- ✓ 371 815,05 € PAE La Capucière/Héliopôle à Bessan
- ✓ 40 481,59 € PAE Le Roubié à Pinet
- ✓ 42 277,08 € PAE Le Puech à Portiragnes
- ✓ 3 280 € sur Le PAE l'Audacieux à Florensac
- ✓ 16 270 € au Hameau Agricole de Saint Thibéry
- ✓ 12 360 € PAE Extension de La Source à Vias

Les chiffres de 2023 à retenir...

3 847 919 € de dépenses d'équipement et 649 890 € de subventions pour :

- ✓ Le lancement des études pour la création d'un nouveau réservoir d'eau potable à Castelnau de Guers
- ✓ La réhabilitation de l'usine de traitement d'eau potable à Lézignan la Cèbe
- ✓ La reprise de l'armoire électrique sur le captage Pommières à Florensac
- ✓ La réhabilitation du captage eau potable à Saint Pons de Mauchiens
- ✓ La réhabilitation et l'extension du réseau d'eau potable dans la rue des bassins à Portiragnes
- ✓ Le lancement des études pour la création et l'équipement du second forage à Bessan au lieu-dit la Barquette



Les chiffres de 2023 à retenir...

4 954 078 € de dépenses d'équipement et 754 587 € de subventions pour :

- ✓ Le solde du schéma directeur assainissement sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- ✓ La réhabilitation de l'aération d'air sur la station d'épuration à Nézignan l'Evêque
- ✓ La maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration intercommunale Aumes Castelnau de Guers
- ✓ La réhabilitation de la seconde file de traitement (biodisques) à Nizas
- ✓ Le lancement des dossiers réglementaires pour étendre le projet de réutilisation des eaux traitées sur la commune de Agde
- ✓ La réhabilitation de la lame du clarificateur sur la station d'épuration de Pézenas

Les chiffres de 2023 à retenir...

- ✓ La CAHM a consacré 4,05 M€ au fonctionnement de ce service public
- ✓ Un Versement Mobilité de 2 888 795,33 € (2 795 732,23 € de l'ACOSS et 93 063,10 € de la MSA) en 2023, supérieur aux 2 710 000 € prévus
- ✓ Participation du budget principal de 1 048 942,04 €
- ✓ 60 735 € perçu au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (organisation des transports urbains)
- ✓ 49 972,54 € de renouvellement de poteaux d'arrêts de bus